

**« SUJET-PRÉDICAT » ET « THÈME-RHÈME »,
DEUX APPROCHES COMPLÉMENTAIRES DANS L'ÉTUDE
D'UNE LANGUE ISOLANTE : LE CAS DU VIETNAMIEN**

Danh Thành DO-HURINVILLE¹
INALCO & SeDyL (UMR 8202 – CNRS)

Huy Linh DAO
Université Paris 3 & LACITO (UMR 7107 – CNRS)

RÉSUMÉ

Cet article, qui examine deux approches d'analyse souvent considérées comme divergentes dans la description linguistique du vietnamien, langue isolante de l'Asie du Sud-Est, cherche à motiver le besoin de combiner l'approche syntaxique et l'approche pragmatique, basées respectivement sur la dichotomie « sujet-prédicat » et « thème-rhème ». L'analyse de plusieurs constructions prédicatives du vietnamien permet de soutenir un tel point de vue, et montre que le recours à une approche bistratale articulant les niveaux syntaxique et pragmatique est pertinent pour rendre compte des particularités typologiques de cette langue.

ABSTRACT

This paper aims to examine two approaches often considered to be antithetical to one another in the linguistic description of contemporary Vietnamese, an isolating Southeast Asian language. It attempts to motivate the need of combining the syntactic approach and the pragmatic approach, based respectively on the “subject-predicate” and “theme-rheme” dichotomy. We investigate a number of predicative constructions in Vietnamese and put forward a bistratal approach in which the syntactic and pragmatic levels are considered jointly in order to account for the typological characteristics of that language.

1. INTRODUCTION

Si la notion de « sujet-prédicat » est considérée comme très ancienne puisqu'on prétend qu'elle existe déjà dans le *De Interpretatione* d'Aristote,

¹ Nous tenons à remercier les deux relecteurs de la revue *Verbum* pour leurs remarques et suggestions qui nous ont aidés à améliorer la première version de cet article.

et même dans le *Sophiste* de Platon (*cf.* Auroux 2008, Graffi 2008), la notion de « thème-rhème », quant à elle, est vue comme beaucoup plus récente, car elle serait issue des travaux de l'« École de Prague ». Cependant, malgré ce point de vue, Lazard (2003 : 15) émet une hypothèse selon laquelle le couple « thème-rhème » aurait appartenu à une étape très ancienne du développement du langage, et que chronologiquement et fonctionnellement ce couple serait même antérieur au couple « sujet-prédicat », qui aurait été le résultat d'une « grammaticalisation » du premier, ce qui rejoint la position de Hagège (1978 : 22), qui souligne que dans les langues indo-européennes le thème est totalement grammaticalisé en sujet.

Quelles sont donc les places accordées à ces deux paires de concepts (« sujet-prédicat » vs. « thème-rhème ») dans la grammaire d'une langue isolante comme le vietnamien ? Laquelle des deux est la plus pertinente dans l'analyse de la structure des phrases de cette langue ? Doit-on conjuguer celles-ci pour obtenir un rendement optimal ?

Après avoir consulté bien des grammaires et des thèses portant sur le vietnamien, nous nous apercevons que l'étude de la phrase en vietnamien a suscité deux avis divergents chez les linguistes vietnamiens. D'une part, l'avis de ceux qui défendent le point de vue traditionnel existant depuis la grammaire d' Alexandre de Rhodes (1651) et qui recourent à l'approche syntaxique pour soutenir que le vietnamien est une langue à « sujet-prédicat » comme le français ; d'autre part, l'avis de ceux qui s'y opposent et font appel à l'approche pragmatique (ou communicative) et avancent que le vietnamien est une langue à « thème-rhème ».

Nous constatons que privilégier l'une des deux approches risque d'engendrer des difficultés inévitables dans la description de la langue et, par conséquent, dans son enseignement aux publics vietnamien et étranger. Nous résumons ci-après l'approche syntaxique (ou traditionnelle), et l'approche pragmatique soutenue par Cao (2004).

1.1. Les deux approches dominantes actuelles

Eu égard aux liens historiques entre le Vietnam et la France, plusieurs travaux sur la description du vietnamien depuis plus de trois siècles sont calqués sur le modèle de la langue française. Cela explique pourquoi l'approche traditionnelle utilisée dans la grande majorité des grammaires scolaires et universitaires du vietnamien relève de l'approche syntaxique, selon laquelle celui-ci est une langue à « sujet-prédicat ». Certes, ce modèle se prête à la description de plusieurs types de phrases où l'on peut observer que le sujet syntaxique coïncide avec l'agent sémantique, comme dans les exemples (1) et (2) ci-dessous :

- (1) Paul đang ăn cơm.
Paul PROG² manger riz
« Paul est en train de manger du riz »
- (2) Paul hát.
1sg chanter
« Paul chante »

Cependant, le pourcentage des énoncés vietnamiens qui se coulent dans ce moule est assez faible (*cf.* Cao 2004), ce qui l'a incité à remettre en question cette approche syntaxique et à proposer une autre approche, dite pragmatique ou communicative, en se réclamant du classement de quatre types de langues³ proposés par Li et Thompson (1976). Cao souligne que le vietnamien est une langue à « thème-rhème » dominant, que dans certains contextes, le thème et le rhème peuvent coïncider avec le sujet et le prédicat et qu'il existe dans cette langue des marqueurs comme *thì* (thématiser) et *mà* (relativiseur) permettant de distinguer le thème du rhème, et le sous-thème du sous-rhème, comme en témoignent les exemples suivants :

- (3) **Paul** đi Việt Nam rồi.
Paul aller Viet Nam ACCOM
« Paul est parti pour le Vietnam »
- (4) **Hôm qua** mưa nhiều quá !
hier pleuvoir beaucoup EXCLA
« Hier, comme il a beaucoup plu ! »
- (5) **Ở đây** vui quá nhỉ !
loc ici ê. joyeux EXCLA PF
« Ici, comme c'est joyeux ! »
- (6) **Trời mà mưa thì** ta ở nhà.
ciel REL pleuvoir TH 1PL rester maison
« S'il pleut (alors) nous restons à la maison »

Selon l'approche pragmatique, les syntagmes en caractères gras et non gras appartiennent respectivement au thème et au rhème. Dans (3), le thème *Paul* coïncide avec le sujet syntaxique et l'agent sémantique. Dans (4) et (5), *hôm qua* (hier) et *ở đây* (ici), servant respectivement de cadre

2 1SG : 1^{ère} personne du singulier ; 2SG : 2^{ème} personne du singulier ; 3SG : 3^{ème} personne du singulier ; 1PL : 1^{ère} personne du pluriel ; ACCOM : Accompli ; AFFIR : Affirmatif ; ASP : Aspect ; ASRT : Assertif ; CL : Classificateur ; COP : Copule ; DEICT : Déictique ; EXCLA : Exclamatif ; IMP : Impératif ; LOC : Locatif ; NEG : Négation ; NOM : nominatif ; PASS : Passif ; PF : Particule finale ; POSS : Possessif ; PREP : Préposition ; PROG : Progressif ; REL : Relativiseur ; RES : Restrictif ; TAM : Temps-Aspect-Modalité ; TH : Thématiser.

3 *Subject-Prominent Languages, Topic-Prominent Languages, Subject-Prominent and Topic-Prominent Languages, Neither Subject-Prominent nor Topic-Prominent Languages.*

temporel et de cadre spatial, occupent la position du thème. L'exemple (6) comporte deux niveaux. Au niveau 1, le thématiseur *thì* sépare le thème₁ du rhème₁. Au niveau 2, à l'intérieur du thème₁, c'est *mà*, en qualité de relativiseur, qui distingue le thème₂ *trời* (ciel) (sous-thème du thème₁) et le rhème₂ *mưa* (pleuvoir) (sous-rhème du thème₁). À l'intérieur du rhème₁, on distingue le thème₂ *ta* (1PL) (sous-thème du rhème₁) et le rhème₂ *ở nhà* (rester à la maison) (sous-rhème du rhème₁), et ainsi de suite pour des phrases plus longues que cet exemple. Une analyse strictement syntaxique de (6) suggère cependant que nous avons affaire à une phrase complexe de type hypothético-conditionnel, dans laquelle la protase et l'apodose sont reliées l'une à l'autre au moyen d'un système corrélatif marqué par deux termes spécifiques *mà...thì...* Dans chacune des propositions composantes, on retrouve la bipartition classique sujet-prédicat, en l'occurrence *trời-mưa* (ciel-pleuvoir) et *ta-ở nhà* (nous-rester à la maison). Il y a donc, à nouveau, coïncidence entre les couples sous-thème/sous-rhème et sujet/prédicat. Le tableau ci-dessous récapitule la structure informationnelle de l'exemple (6).

Thème ₁		Thématiseur	Rhème ₁	
Thème ₂	Rhème ₂		Thème ₂	Rhème ₂
<i>Trời</i>	<i>mà</i>	<i>Thì</i> (<i>alors</i>)	<i>Ta</i>	<i>ở nhà</i>
<i>S'il pleut</i>			<i>nous restons à la maison</i>	

1.2. Vers une approche syntactico-pragmatique

Si le vietnamien est considéré par Cao (*op. cit.*) comme une langue à « thème-rhème » dominant, cela ne signifie pas que c'est une langue complètement à servitude thématique. Nous souhaitons souligner que le vietnamien n'est ni une langue à servitude subjectale ni une langue à servitude thématique. Par conséquent, recourir exclusivement à l'approche syntaxique (« sujet-prédicat ») ou à l'approche pragmatique (« thème-rhème ») peut s'avérer incomplet au risque d'engendrer des difficultés non seulement dans la description de cette langue, mais aussi dans son enseignement aux publics vietnamien et étranger.

Par ailleurs, l'approche « sujet-prédicat », qui relève du domaine « morphosyntaxique », et l'approche « thème-rhème », qui appartient au domaine « énonciatif-hiérarchique », selon Hagège (1982)⁴, peuvent être

⁴ Hagège (1982 : 30-68) distingue les trois points de vue suivants :
– le premier point de vue, d'ordre « morphosyntaxique », concerne « la relation entre l'énoncé et le système de langue lui-même, c'est-à-dire les fonctions des termes (-syntaxique) et leurs marques (morpho-), d'où son nom de *morphosyntaxique* ». On examine ici le sujet et le prédicat, qui sont des notions relationnelles (sujet de ; prédicat de). Hagège (p. 35-36) souligne que « le prédicat, quel que soit le référent, confère à l'énoncé, qu'il fonde comme complet du fait même qu'il est proféré, une réalité en discours », et

considérés comme des approches complémentaires. Les conjuguer, et non les opposer l'une à l'autre, permettra de mieux appréhender tous les types de phrases en vietnamien.

Toutefois, parler de prédicat et de rhème amène inévitablement à parler, même succinctement, de sujet et de thème. Ceux-ci diffèrent selon les sept critères ci-dessous proposés par Li Ch. et Thompson (*op. cit.*) : le sujet peut être défini ou non (critère 1) et peut se trouver en position initiale ou non (critère 6). Le sujet est un argument du verbe (critère 2), entretient une relation sémantique avec le verbe (critère 3) et s'accorde avec lui (critère 5). Le sujet appartient au domaine de la phrase (plan syntaxique) (critère 4). Et, enfin, seul le sujet syntaxique peut être coréférent à un pronom réfléchi (réflexivisation). De même, les opérations telles que la passivisation et l'impérativisation, qui ne s'appliquent qu'au sujet syntaxique et non au thème, constituent autant de tests permettant de séparer le sujet du rhème. À cela viennent s'ajouter les constructions verbales en série, dont l'analyse fait inévitablement appel à la notion de « sujet ». (critère 7).

Quant au thème, il est toujours défini et en position initiale. Ce n'est pas un argument du verbe. Le thème n'a pas de relation sémantique avec le verbe, et ne s'accorde avec lui. Le thème relève du plan du discours. Il ne participe pas aux processus et constructions syntaxiques susmentionnés, qui sont exclusivement réservés au sujet, comme la réflexivisation, la passivisation, l'impérativisation et les séries verbales.

Le tableau ci-dessous récapitule les sept critères présentés ci-dessus :

	SUJET	THÈME
1	[+/- défini]	[+ défini], connu
2	[+ restriction de sélection]	[- restriction de sélection]
3	[+ rôle sémantique avec le verbe]	[- rôle sémantique avec le verbe]
4	domaine : phrase	domaine : discours, centre d'intérêt
5	[+ accord avec le verbe]	[- accord avec le verbe]
6	[+/- position initiale]	[+ position initiale]
7	[+ rôle syntaxique, réflexivisation, passivisation, effacement par identité, verbes en série, impératif]	[- rôle syntaxique]

que « le prédicat est nécessairement (déterminable ou) déterminé, tout le reste fonctionnant comme non-prédicat ou déterminant ».

– le deuxième point de vue, d'ordre « sémantico-référentiel » recouvre « la relation entre l'énoncé et ce dont il parle ».

– le troisième point de vue, d'ordre « énonciatif-hiérarchique », embrasse la relation entre l'énoncé et le locuteur-auditeur, qui choisit une stratégie définissant une hiérarchie entre ce que l'énoncé dit (rhème, considéré comme plus informatif) et ce sur quoi il le dit (thème, considéré comme moins informatif).

Puisque le vietnamien est une langue sans morphologie flexionnelle, le critère 5 ne semble pas pertinent. En revanche, nous recourons essentiellement aux critères 1 et 6 pour identifier le sujet et le thème dans les exemples en vietnamien de notre article. Par ailleurs, Creissels (1995 : 218) met en garde contre la définition purement morphologique du « sujet comme celui des termes nominaux de la phrase qui gouverne l'accord du verbe... », et il se demande si l'on peut considérer que la notion de *sujet* met en jeu un ensemble de propriétés dont le contrôle d'un indice pronominal n'est qu'une manifestation parmi d'autres. Recourir à une position sémantico-syntaxique (« bi-actancielle ») pour définir cette notion permettra de constater la présence du sujet dans une langue sans flexion comme le vietnamien, dans lequel on trouve des recouvrements fréquents dans les phrases simples : le sujet coïncide avec le thème, et le prédicat avec le rhème.

2. ÉTUDE DU VIETNAMIEN

Pour étayer notre point de vue selon lequel la conjugaison des deux approches « sujet-prédicat » et « thème-rhème » est indispensable dans l'analyse des phrases en vietnamien, nous passerons au crible de ces deux approches les sept cas suivants :

- le prédicat sans sujet
- le prédicat avec la copule *Là*
- le prédicat verbal (construction verbale en série, thématization de l'objet direct et diathèses verbales, rôle de l'accentuation dans la détermination du prédicat)
- le prédicat prépositionnel
- le double rhème ou le double prédicat
- le thème, le sous-thème, le thème contrastif
- la construction quadrisyllabique

2.1. Prédicat sans sujet

Maillard (2008 : 28) précise que « tout sujet implique un prédicat, l'inverse est loin d'être vrai ». On peut trouver en effet dans plusieurs langues des prédicats sans sujets (ex. 7 et 8) (*cf.* Lazard, 2003 : 21/22).

- (7) 'ua ao. (tahitien)
 ASP (faire) jour
 « Il fait jour »
- (8) (Tròi) sáng ròi. (vietnamien)
 (ciel) ê. clair ACCOM
 « Il fait jour (maintenant) »

- (9) Môt buôi sáng
 un moment ê. clair
 « Une matinée »

Lazard précise qu'en tahitien, comme dans les autres langues polynésiennes, la distinction verbo-nominale est absente au niveau lexical, et que, pour lever l'ambiguïté entre le verbe et le nom, on recourt aux mots témoins. L'antéposition d'un article ou d'un marqueur prédicatif à un lexème constitue respectivement une forme nominale ou une forme verbale. Autrement dit, en tahitien, les lexèmes apparaissent comme des notions génériques non pré-catégorisées : la distinction verbo-nominale doit se faire, non au niveau lexical, mais au niveau syntaxique.

On note que la situation de (7) en tahitien est identique à celle de (8) en vietnamien, où le sujet *trời* (ciel) peut être absent ou présent. L'emploi du marqueur d'accompli *rôi* permet d'interpréter le lexème *sáng* comme un verbe, alors que l'emploi du nom *buôi* (moment) nominalise le verbe d'état *sáng* (être clair) comme dans (9).

- (10) pu tɛ (birman)
 ê. chaud ASRT
 « Il fait chaud / J'ai chaud / Il a chaud / C'est chaud »
- (11) Nóng rôi ! (vietnamien)
 ê. chaud ACCOM
 « (Maintenant) il fait chaud / j'ai chaud / il a chaud / c'est chaud »
- (12) Trời nóng rôi ! (vietnamien)
 ciel ê. chaud ACCOM
 « Il fait chaud »
- (13) Nước nóng rôi. (vietnamien)
 eau ê. chaud ACCOM
 « L'eau est chaude (maintenant) »

D'après Bernot (1992/93 : 156-168, cité par Lazard), l'exemple (10) en birman montre qu'un énoncé complet peut comporter un verbe suivi d'une particule assertive, que le verbe n'est pas obligatoirement pourvu d'actant, et que cet exemple peut avoir plusieurs lectures : une lecture météorologique « Il fait chaud », une lecture concernant le locuteur « J'ai chaud », etc. Le référent auquel s'applique la prédication est précisé par la situation ; l'indétermination référentielle se rencontre dans les langues du Sud-est de l'Asie, langues isolantes sans morphologie flexionnelle. L'exemple (11) en vietnamien, composé d'un lexème et d'un marqueur d'accompli, peut avoir plusieurs interprétations : le locuteur doit préciser la nature de l'actant sujet (*météorologie, eau...*), comme dans (12) et (13).

- (14) (Trời) mưa rôi.
 (ciel) pleuvoir ACCOM
 « Il pleut maintenant »

- (15) Mưa đang rơi.
 pluie PROG tomber
 « Il pleut en ce moment »

Dans (14) et (15), nous avons affaire à un lexème non pré-catégorisé comme *mưa*, qui peut être interprété comme verbe s'il est accompagné du marqueur d'accompli *rối*, et qui occupe la fonction du prédicat en (14). L'absence du sujet *trời* (ciel) est très fréquente à l'oral. En revanche, le lexème *mưa* fonctionne comme nom et occupe la fonction du sujet dans (15), dont le prédicat comporte le verbe *rơi* (tomber) précédé du marqueur progressif *đang*.

- (16) (Tôi) đau quá !
 (1SG) avoir mal EXCLA
 « Comme j'ai mal ! »
- (17) (Anh) ăn đi !
 (2SG) manger IMP
 « Mange ! »
- (18) (Cái này) không đẹp đâu.
 CL DEICT NEG ê. beau PF
 « Ceci n'est pas beau du tout ! »
- (19) (Cái này) có đẹp không ?
 CL DEICT AFFIR ê. beau NEG
 « Ceci est-il beau ? »

La présence du sujet n'est pas indispensable dans les situations de (16) à (19), qui sont respectivement une exclamation en (16), une injonction en (17), une négation en (18) ou une interrogation en (19).

- (20) Thứ hai.
 « Lundi »
- (21) Bác sĩ mà.
 médecin PF
 « (Mais il est) médecin »
 « (Tu vois, il est bien évident qu'il soigne bien) »
- (22) Bác sĩ rồi.
 médecin ACCOM
 « (Il est) médecin (maintenant) »
 « (Il est titulaire maintenant d'un diplôme de médecin, il faut donc le féliciter) »
- (23) Bác sĩ rồi mà.
 médecin ACCOM PF
 « (Mais il est) médecin (maintenant) »
 (Dis-donc, tu n'as pas à douter de sa compétence, de sa légitimité)

À la différence des exemples (11) à (19) dont le prédicat, qui correspond au rhème, est verbal, les exemples (20) et (21) comportent des prédicats nominaux. On recourt simplement à un prédicat (ou rhème) nominal comme *thứ hai* (lundi) en (20) pour répondre à la question *hôm-nay thứ mấy?* (aujourd'hui jour quel) « Quel jour sommes-nous aujourd'hui ? ». Les exemples (21) et (22) comportent certes un même lexème mais pas la même particule finale : dans (21), *mà* fonctionne comme une particule finale à valeur explicative pour traduire l'attitude du locuteur envers son allocataire à propos d'une tierce personne qui est médecin : si celle-ci soigne bien, c'est parce qu'il s'agit d'un médecin. En revanche, dans (22), *rôi* est un marqueur d'accompli : son emploi permet au locuteur d'affirmer à son allocataire que la tierce personne est désormais titulaire d'un diplôme de médecine. Il est possible de combiner ces deux particules dans l'ordre syntaxique suivant : *rôi mà* comme dans (23), ce qui permet au locuteur d'argumenter pour convaincre son allocataire de ne pas remettre en question la capacité de cette tierce personne.

2.2. Prédicat avec la copule *Là*

- (24) Pierre **là** *kỹ sư*.
 Pierre COP ingénieur
 « Pierre est ingénieur »
- (25) Pierre *không phải* **là** *kỹ sư*.
 Pierre NEG ê. vrai COP ingénieur
 « Pierre n'est pas ingénieur »
- (26) *Pierre *không* ----- **là** *kỹ sư*.

Le vietnamien dispose de la copule *là*, mot à « contenu lexical nul », qui met en équation les deux termes nominaux *Pierre* et *kỹ sư* (ingénieur) de la phrase assertive (24) pour indiquer une profession. La séquence *là kỹ sư* est le prédicat. Lorsqu'on transforme la phrase assertive (24) en une phrase négative comme dans (25), on fait appel au marqueur négatif *không*, dont l'emploi exige que ce qui suit soit un syntagme verbal et non nominal. Cela explique pourquoi (26) n'est pas recevable. Il faut donc recourir au verbe d'état *phải* (être vrai/juste) antéposé à la copule et au syntagme nominal *kỹ sư* (ingénieur), comme dans (25).

Dans (24) et (25), *Pierre* peut être le sujet ou le thème, alors que *là kỹ sư* (être ingénieur) et *không phải là kỹ sư* (ne pas être ingénieur) sont le prédicat ou le rhème. Il y a coïncidence entre les structures « sujet-prédicat » et « thème-rhème ».

2.3. Prédicat verbal

Nous examinons ici les trois cas suivants : la construction verbale en série, la thématization de l'objet direct, et le rôle de l'accentuation.

2.3.1. Construction verbale en série (CVS)

- (27) Paul đi lên / đi xuống.
 Paul aller monter aller descendre
 « Paul monte (descend) »
 “Paul goes up (goes down)”

Le prédicat peut être constitué par une série de verbes appelée « construction verbale en série » (CVS), qui, selon Aikhenvald (2006 : 1), est une caractéristique essentielle des langues du Sud-Est de l'Asie, des langues de l'Afrique de l'Ouest, des langues créoles, des langues amazoniennes et des langues océaniques.

La CVS correspond conceptuellement à un événement unique. Les verbes de la CVS partagent un seul sujet (*Paul* en l'occurrence), et les informations de temps, d'aspect, de modalité. Aucun d'entre eux n'appartient à une proposition subordonnée. L'intonation de la CVS est celle d'une proposition unique.

Dans (27), les deux verbes *đi lên* ou *đi xuống* expriment un événement unique et partagent le sujet *Paul*. Le verbe *đi* exprime un mouvement centrifuge, les verbes *lên* et *xuống* expriment un mouvement directionnel. Les verbes *đi lên* ou *đi xuống*, qui constituent un seul événement, partagent le même poids sémantique et sont tous deux accentués.

Talmy (1985) distingue les deux types de langues suivants : le premier type, appelé « verb-framed languages », est représenté par les langues romanes, les langues sémitiques, les langues turques, etc. En français, *monter* et *descendre* traduisent à la fois le mouvement et la direction (voir traduction française de l'exemple 27). Le deuxième type de langues, appelé « satellite-framed languages » est illustré par les langues germaniques, les langues slaves, etc. En anglais, le verbe *go* exprime le mouvement, les adverbess *up* et *down* indiquant la direction (voir traduction anglaise de l'exemple 27). Slobin (2006) ajoute un troisième type de langues, appelé « equipollently-framed languages » : ce type de langues est représenté par certaines langues africaines et amérindiennes, et notamment par les langues austroasiatiques dont fait partie le vietnamien.

Observons maintenant le cas suivant où le prédicat peut comporter une série de trois verbes.

- (28) Paul đi học về rồi.
 Paul aller apprendre rentrer ACCOM
 « Paul est rentré de l'école »
 “Paul went back home from school”

Dans (28), la CVS contient trois verbes qui suivent l'ordre chronologique : le premier verbe (V_1 : *aller*) exprime un mouvement centrifuge, le deuxième (V_2 : *apprendre*) traduit le but de ce déplacement, et le troisième (V_3 : *rentrer*) indique un mouvement centripète. Dans la même situation, le

français et l'anglais, à la différence du vietnamien, ne font appel qu'à un seul verbe (*rentrer, go back home*) pour exprimer le mouvement centripète, tandis que le but du déplacement est rendu par un syntagme prépositionnel (*de l'école, from school*) :

- (29) Paul bơi qua sông.
 Paul nager passer rivière
 « Paul traverse la rivière à la nage »
 "Paul swims across the river"

L'exemple (29) illustre un autre cas de figure. Sur le plan sémantique, le vietnamien et l'anglais privilégient l'action de nager : *bơi* et *swim*, qui sont donc en position de V₁. Le V₂ *qua* (passer) en vietnamien peut correspondre à la préposition *across* en anglais : ce verbe et cette préposition indiquent que l'action est d'aller de l'autre côté. À la différence du vietnamien et de l'anglais, le français utilise un seul verbe (*traverser*) et un syntagme prépositionnel (*à la nage*) traduisant le moyen de traverser.

En résumé, les trois exemples ci-dessus illustrent parfaitement le fonctionnement linguistique propre aux trois types de langues : le vietnamien a souvent recours à une série verbale (ex. 27, 28 et 29) exprimant un ordre chronologique (ex. 28), l'anglais fait appel à un verbe suivi d'une préposition (ex. 27 et 29), alors que le français se sert d'un seul verbe qui encode les deux mouvements (ex. 27).

Selon l'approche syntaxique, *Paul* est identifié comme le sujet d'une série verbale, qui est le prédicat de ces trois exemples en vietnamien. Si l'on examine ces exemples sur le plan pragmatique, *Paul* est le thème, tandis que les séries verbales sont le rhème.

2.3.2. Thématization de l'objet direct et diathèses verbales

- (30) **Bàn** lau sach rôi.
 table essayer ê. propre ACCOM
 « La table est essuyée (elle est propre maintenant) »
- (31) Tôi lau sach **bàn** rôi.
 1SG essayer ê. propre table ACCOM
 « J'ai essuyé la table (elle est propre maintenant) »
- (32) **Bàn** tôi lau sach rôi.
 table 1SG essayer ê. propre ACCOM
 « La table, je l'ai essuyée (elle est propre maintenant) »
- (33) **Bàn** **thì** tôi lau sach rôi,
 table TH 1SG essayer ê. propre ACCOM
 ghé **thì** chưa.
 chaise TH NEG
 « La table, je l'ai essuyée, la chaise, pas encore »

- (34) **Bàn được** tôi lau sạch rồi.
 table passif 1SG essayer ê. propre ACCOM
 « La table a été essuyée par moi-même (elle est propre maintenant) »

L'exemple (30) présente une difficulté d'analyse d'un autre ordre. On peut en effet s'interroger sur le statut grammatical de *bàn* (table). S'il y a des raisons de penser que la position occupée par ce nom est celle d'un sujet syntaxique (voir Dao & Do-Hurinvill 2014), une analyse en termes de thématization de l'objet direct ne serait pas à exclure (ce qui serait similaire à une dislocation à gauche sans reprise pronominale en français). Ainsi (30) peut-il être traité comme comportant un sujet agentif préverbal non réalisé, *i.e.* la personne qui réalise l'action dénotée par un groupe verbal en série (CVS) : *lau sạch* (essuyer – être propre) ; le vietnamien faisant partie des langues dites « à sujet nul », le sujet syntaxique, non réalisé, est interprétativement récupérable grâce au contexte discursif (voir aussi les cas des prédicats dépourvus de sujet, discutés en § 2.1). Il est clair que le nom *bàn* est sémantiquement un patient et occupe dans une phrase active ordinaire la position postverbale de l'objet direct (ex. 31).

Si tel est le cas, rien n'empêche de dire que (30) résulte de la thématization de l'objet direct et de la non réalisation phonétique de l'agent. Il est à noter que l'invariabilité des formes verbales vietnamiennes ne permet pas de décider d'emblée si (30) relève de la diathèse active ou de la diathèse moyenne. Cette ambiguïté structurale et/ou interprétative est levée en (32), où le sujet agentif *tôi* (1SG) est restitué, le nom *bàn* étant donc un objet thématized. L'exemple (32) diffère cependant de (33) en ce que le thème est marqué dans ce dernier exemple par le thématiseur *thì* qui introduit en outre une dimension contrastive (*cf.* thème contrastif). Ainsi, le premier thème *bàn* (table) est mis en contraste avec le deuxième thème *ghế* (chaise). Cela pose donc un autre problème à une analyse purement syntaxique et invite à prendre en considération la structure informationnelle de l'énoncé.

Il convient de signaler qu'une phrase comme (30) est souvent rapprochée des phrases passives où l'objet est promu à la position syntaxique du sujet. Elle se distingue néanmoins d'une phrase passive canonique comme dans (34) dans la mesure où cette dernière est marquée par le morphème passif *được* et que le nom *bàn* est clairement un sujet syntaxique, ne pouvant s'analyser comme étant disloqué à gauche.

2.3.3. Rôle de l'accentuation dans la détermination du prédicat

- (35) Sinh-viên **mới** học ngữ-học.
 étudiant ê. nouveau apprendre linguistique
 « Les nouveaux étudiants apprennent la linguistique »
- (36) Sinh-viên **mới học** ngữ-học.
 étudiant venir de apprendre linguistique
 « Les étudiants viennent d'apprendre la linguistique »

- (37) Sinh-**viên** mới học ngữ-học.
 étudiant RES apprendre linguistique
 « Ce sont seulement les étudiants qui apprennent la linguistique »

Faute de morphologie flexionnelle, la syntaxe joue un rôle primordial pour décider des fonctions des mots en vietnamien, mais à l'oral l'utilisation de l'accent lexical peut lui venir en aide pour désambiguïser les énoncés. Autrement dit, l'accentuation peut avoir une fonction démarcative permettant de détecter les trois fonctions de *mới* dans (35, 36 et 37).

Dans (35), l'accent tombe sur *mới*, qui constitue la limite de la montée de la voix. Le syntagme nominal *Sinh-viên mới* (les nouveaux étudiants) fonctionne comme le sujet, formé par le nom *sinh-viên* et par le verbe de qualité *mới* (*être nouveau*), qui joue ici le rôle du modifieur de nom. *Học ngữ-học* (apprendre la linguistique) constitue le prédicat. L'exemple (35) sert à répondre à la question « Quels sont les étudiants qui apprennent la linguistique ? ».

Dans (36), c'est la syllabe *viên* qui porte l'accent, indiquant que le syntagme nominal *sinh-viên* (*étudiant*) est le sujet, et que *mới học ngữ-học* (venir d'apprendre la linguistique) est le prédicat. Le mot *mới* (*venir de*), recevant aussi l'accent, souligne que le procès *học ngữ-học* (apprendre la linguistique) vient de se réaliser. *Mới* fonctionne donc comme un marqueur de verbe, plus précisément un marqueur TAM. L'accent tombe aussi sur le verbe *học* (*apprendre*). L'énoncé (36) sert à répondre à la question « Qu'est-ce que les étudiants viennent d'apprendre ? ».

Dans (37), la syllabe *viên* porte l'accent et *sinh-viên* (*étudiant*) est toujours le sujet ; *mới học ngữ-học* (venir d'apprendre la linguistique) est le prédicat. Toutefois, *mới*, ne recevant plus l'accent, se prononce comme si c'était écrit *mí* : il s'agit donc d'une contraction phonétique : le son long *oi* devient le son bref et aigu *i* : l'unité *mí* fonctionne ici comme un marqueur de restriction signifiant « seulement ». L'énoncé (37) présuppose que les lycéens, les collégiens ne l'apprennent pas.

2.4. Prédicat prépositionnel

- (38) Cái bàn **bằng** gỗ.
 CL table PREP bois
 « La table en bois »
- (39) Cái bàn này **bằng** gỗ.
 CL table DEICT PREP bois
 « Cette table est en bois »

Les exemples (38) et (39) diffèrent sur le point suivant : le syntagme nominal *cái bàn* (table) est défini et identifié par le déictique *này* en (39), et non défini en (38), ce qui fait que le syntagme prépositionnel *bằng gỗ* (en bois) entretient une relation de détermination en (38), mais une relation de

prédication en (39). L'exemple (38) est donc un syntagme nominal étendu composé du syntagme nominal *cái bàn* (table) et du syntagme prépositionnel *bằng gỗ* (en bois) fonctionnant comme un modifieur de nom, alors que (39) est un énoncé comportant le syntagme nominal défini *cái bàn này* (cette table) occupant le rôle du sujet, et le syntagme prépositionnel *bằng gỗ* (en bois) fonctionnant comme le prédicat.

- (40) Cái bàn **bằng** gỗ này nặng 10 kilô.
 CL table PREP bois DEICT peser 10 kilo
 « Cette table en bois pèse dix kilos »

Lorsqu'on postpose le déictique *này* au syntagme prépositionnel comme dans (40), on obtient un syntagme nominal très étendu comportant le syntagme nominal *cái bàn* (table) et le syntagme prépositionnel *bằng gỗ* (en bois) qui joue le rôle de déterminant du nom. Le syntagme nominal étendu *cái bàn bằng gỗ này* (cette table en bois) étant défini, il occupe la fonction du sujet, le groupe verbal *nặng 10 kilô* (peser 10kg) devenant le prédicat.

- (41) Cái bàn **bằng** gỗ nặng 10 kilô này của tôi.
 CL table PREP bois peser 10 kilo DEICT POSS 1SG
 « Cette table en bois de dix kilos est à moi »

Lorsqu'on déplace ce déictique comme dans (41), on obtient un syntagme nominal encore plus étendu qui occupe la fonction du sujet. Le prédicat est formé par un syntagme prépositionnel à valeur possessive *của tôi* (de moi).

- (42) Cái bàn **bằng** gỗ nặng 10 kilô của tôi
 CL table PREP bois peser 10 kilo POSS 1SG
 rất đẹp.
 très ê. beau
 « Ma table en bois de dix kilos est très belle »

On peut encore développer (41) comme dans (42), où le déictique *này* n'est plus indispensable : l'emploi du syntagme prépositionnel *của tôi* (de moi) permet d'identifier le nom *cái bàn* (table). L'exemple (42) contient, d'une part le syntagme nominal très étendu *cái bàn bằng gỗ nặng 10 kilô của tôi* (ma table en bois de dix kilos), qui fait le sujet, d'autre part le syntagme verbal *rất đẹp* (très être beau), qui fait le prédicat.

2.5. Double rhème ou double prédicat ?

Dans les exemples (24), (25), (27) à (29), (31), (35) à (37), (39) à (42) qui sont des cas simples, l'approche syntaxique « sujet-prédicat » est aussi pertinente que l'approche pragmatique « thème-rhème » pour rendre compte de la structure de ces exemples, puisque le prédicat coïncide avec le rhème, et le sujet avec le thème. Dans ces exemples le prédicat ne comporte qu'un syntagme verbal. Dans (43) à (53), qui sont des cas plus complexes, l'approche syntaxique semble montrer ses limites, mais elle sera toutefois

utilisée en combinaison avec l'approche pragmatique pour mieux appréhender leur structure :

- (43) Con voi nà y vôi rât dài.
 CL éléphant DEICT trompe très ê. long
 (lit.) « Cet éléphant, la trompe est très longue »
 « Cet éléphant a une trompe très longue »
- (44) Bà á y tó c bắ c rồ i.
 3SG cheveux ê. blanc ACCOM
 (lit.) « Elle, les cheveux sont blancs »
 « Elle a les cheveux blancs »
- (45) Bứ c trắ n h nà y mắ u rắ t đẹ p.
 CL tableau DEICT couleur très ê. beau
 (lit.) « Ce tableau, les couleurs sont très belles »
 « Ce tableau a de très belles couleurs »

Les trois exemples ci-dessus comportent, d'une part des syntagmes nominaux (SN₁) : *cet éléphant* en (43), *elle* en (44), *ce tableau* en (45), d'autre part des propositions (P₁) : *la trompe est très longue* en (43), *les cheveux sont blancs* en (44), et *les couleurs sont très belles* en (45).

Du point de vue pragmatique, ces SN₁ possèdent les critères suivants leur permettant d'être considérés comme thèmes plutôt que sujets (voir les sept critères proposés par Li et Thompson) : ils sont référentiellement définis (*cf.* critère 1) ; ils sont en position initiale (*cf.* critère 6) ; mis en saillance, ce sont des centres d'attention ou des points de départ (*cf.* critère 4). Par conséquent, ces syntagmes fonctionnent comme des grands thèmes (notés « thème₁ »).

Quant aux propositions, elles sont considérées comme des grands rhèmes (notés « rhème₁ »), qui comportent les SN₂ suivants : *la trompe* en (43), *les cheveux* en (44), *les couleurs* en (45), et les SV suivants : *être très long* en (43), *être blanc* en (44), *être très beau* en (45).

Ces SN₂, qui entretiennent une relation de possession inaliénable, de type tout-partie avec les SN₁, fonctionnent comme des petits thèmes (notés « thème₂ ») dans les grands rhèmes₁. Quant aux SV, ils fonctionnent comme des petits rhèmes (notés « rhème₂ ») dans les grands rhèmes. Le tableau ci-dessous récapitule la structure informationnelle de ces trois exemples :

Thème ₁ (Grand thème)	Rhème ₁ (Grand rhème)	
	Thème ₂ (= Sujet)	Rhème ₂ (= Prédicat)
(Ex. 43) : <i>Con voi nà y</i> « Cet éléphant	<i>Vôi</i> la trompe	<i>rắ t dài</i> est très longue »
(Ex. 44) : <i>Bà á y</i> « Elle	<i>Tó c</i> les cheveux	<i>bắ c rồ i</i> sont blancs »
(Ex. 45) : <i>Bứ c trắ n h nà y</i> « Ce tableau	<i>Mắ u</i> les couleurs	<i>rắ t đẹ p</i> sont très belles »

D'après Chao (1968), qui a recours à l'approche syntaxique, le SN₁ est nommé « Main Subject », et le SN₂ « Minor Subject ». Cependant, si le SN₁ est désigné comme sujet principal de l'énoncé, la proposition peut-elle être considérée comme son prédicat, sachant qu'il n'est pas possible d'insérer un marqueur prédicatif de type négatif comme *không* entre le SN₁ et la proposition, comme en témoignent (46, 47 et 48) ?

- (46) Con voi này *không vôi rất dài.
 CL éléphant DEICT NEG trompe très être long
- (47) Bà ấy *không tóc bạc rồi.
 3SG NEG cheveux ê. blanc ACCOM
- (48) Bức tranh này *không màu rất đẹp.
 CL tableau DEICT NEG couleur très être beau

En d'autres termes, l'utilisation de l'approche syntaxique ne se révèle pas judicieuse dans la description de (43), (44) et (45). En revanche, on peut s'en servir pour décrire la relation syntaxique dans la proposition de (49), (50) et (51).

- (49) Con voi này vôi không dài.
 CL éléphant DEICT trompe NEG ê. long
 « Cet éléphant, la trompe n'est pas longue »
- (50) Bà ấy tóc chưa bạc.
 3SG cheveux NEG_{ACCOM} ê. blanc
 « Elle, les cheveux ne sont pas encore blancs »
- (51) Bức tranh này màu không đẹp.
 CL tableau DEICT couleur NEG ê. beau
 « Ce tableau, les couleurs ne sont pas belles »

L'emploi possible du marqueur négatif *không* en (49) et (51) et du marqueur négatif-accompli *chưa* en (50) montre qu'il peut y avoir une relation syntaxique entre les SN₂ (*vôi* : trompe ; *tóc* : cheveux ; *màu* : couleurs) qui jouent le rôle du sujet, et les SV (*dài* : être long ; *bạc* : être blanc ; *đẹp* : être beau), qui jouent le rôle du prédicat. Autrement dit, à l'intérieur de la proposition (« rhème₁ »), le sujet coïncide avec le thème₂, et le prédicat avec le rhème₂.

- (52) Anh này trăm voi không được bát nướcxáo.
 2SG DEICT cent éléphant NEG obtenir bol bouillon
 (lit.) « Toi, avec cent éléphants, on n'obtiendrait même pas un bol de bouillon
 « Tu fais beaucoup de promesses jamais honorées ; Tu promets monts et merveilles »

- (53) Anh này bụt chùa nhà không thiêng.
 2SG DEICT bouddha pagode maison NEG faire des miracles
 (lit.) « (Pour) toi, le Bouddha de la pagode de ton village ne fait pas de miracles »
 « Tu ne crois pas au talent des tiens (Nul n'est prophète en son pays) »

Du point de vue pragmatique et syntaxique, la structure de (52) et (53) ressemble à celle de (49) à (51). La seule différence réside dans la relation sémantique entre les SN₁ et les SN₂, qui n'est pas de type tout/partie. En effet, le locuteur ne fait que juxtaposer un SN₁ (représenté par le 2SG), et une proposition proverbiale toujours à valeur négative. La présence du marqueur négatif *không* dans la proposition de (52) et (53) consolide notre raisonnement déjà présenté dans (49) à (51). Le tableau récapitule la structure informationnelle des exemples (52) et (53).

Thème ₁ (Grand thème)	Rhème ₁ (Grand rhème)	
	Thème ₂ (= Sujet)	Rhème ₂ (= Prédicat)
(Ex. 52) : Anh này « Toi	<i>Trăm voi</i> cent éléphants	<i>không được bát nước xáo</i> on n'obtiendrait même pas un bol de bouillon »
(Ex. 53) : Anh này « Toi	<i>Bụt chùa nhà</i> le Bouddha de la pagode de ton village	<i>không thiêng</i> ne fait pas de miracles »

2.6. Thème, sous-thème, thème contrastif

- (54) Gà **thi1** có gà trống và gà mái,
 gà TH avoir gà mâle et gà femelle
 « Quant à l'espèce « gà », il y a des coqs et des poules »
 Gà trống **thi2** gáy, gà mái **thi3** đẻ.
 gà mâle TH chanter gà femelle TH pondre
 « Les coqs chantent, les poules pondent »

L'exemple (54) est un autre cas de figure, où l'approche pragmatique semble plus pertinente que l'approche syntaxique. Cet exemple comporte une structure à thème marqué par le thématiseur *thi*, dans laquelle le nom nu initial *gà* désigne l'espèce animale, conceptualisée ici comme renvoyant au domaine notionnel correspondant. Ce nom constitue le thème à partir duquel le rhème est développé. La partie rhématique est une construction existentielle introduite par le verbe *có* (avoir), correspondant à la construction *il y a* en français ou *there is/are* en anglais. On y observe une subdivision en sous-espèces (partition au sein du domaine notionnel), à savoir *gà trống* (coqs) et

gà mái (poules), subdivision effectuée à partir du thème générique en fonction de « cadratif » placé au début de l'énoncé.

Si *thì₁* a pour fonction d'ouvrir un cadre au développement de l'énoncé et sépare, de ce fait, le thème générique (ce qui peut rappeler les constructions à hyperthème-thème) du rhème, les *thì₂* et *thì₃* introduisent une dimension contrastive. On constate que les noms *gà trống* (coqs) et *gà mái* (poules) peuvent être des sujets thématiques (marqués par *thì*) alors que le nom *gà* semble difficilement analysable comme sujet du verbe *có* (avoir), une construction existentielle n'étant pas dotée de sujet.

En conclusion, le fait que le vietnamien ait recours à la même forme verbale *có* (avoir) pour construire des phrases existentielles (tandis que le français utilise la forme *il y a* vs *avoir* et l'anglais la forme *there is/are* vs *have*) pose un problème quant à une analyse purement syntaxique en termes de sujet-prédicat et favorise une approche pragmatique.

2.7. Construction quadrisyllabique

- (55) Bụng đói tai điếc.
 ventre avoir faim oreille ê. sourd
 (lit.) « Le ventre a faim, l'oreille est sourde »
 « Quand on a faim, on n'entend pas raison »
- (56) Bụng đói thì tai điếc.
 ventre avoir faim TH oreille ê. sourd
- (57) Vàng nắng đỏ mưa.
 ê. jaune ê. ensoleillé ê. rouge pleuvoir
 (lit.) « (Si/quand les nuages sont) jaune(s), (le ciel est) ensoleillé ;
 (si/quand les nuages sont) rouge(s), il (= le ciel) pleut »
 « Les nuages jaunes (à l'horizon) annoncent le beau temps,
 les nuages rouges annoncent la pluie » (Proverbe vietnamien)
- (58) Vàng thì nắng đỏ thì mưa.
 ê. jaune TH ê. ensoleillé ê. rouge TH pleuvoir

Formellement, l'exemple (55) a une structure symétrique comportant deux prédications juxtaposées, respectivement *bụng đói* (ventre – avoir faim) et *tai điếc* (oreille – être sourd). Cet exemple a deux sujets (ou supports) et deux prédicats : « avoir faim » est le prédicat du sujet « ventre », « être sourd » est le prédicat de « oreille ». Du point de vue sémantique, ces deux prédications sont reliées l'une à l'autre par un lien de subordination hypothético-temporelle (*si/quand on a faim, on n'entend pas raison* ou *la faim est la cause du refus d'entendre raison*), la première constituant la protase et la seconde l'apodose. L'exemple (56) est une autre variante de (55) dans laquelle l'insertion du thématiseur *thì*, qui a ici le sens d'un adverbe connecteur (*alors, dans ce cas-là*), permet de séparer les deux prédications en question. Dans ce cas précis, *thì* est réanalysé en une conjonction

de coordination et sert à expliciter le lien de subordination sémantique sous-jacent.

Quant à (57), il comprend quatre prédicats dont les sujets sont tous rendus implicites par la forme condensée du proverbe. L'interprétation fournie dans les traductions indique que les sujets des verbes d'état *vàng* (être jaune) et *đỏ* (être rouge) sont les « nuages ». Quant aux prédicats météorologiques *nắng* (être ensoleillé) et *mưa* (pleuvoir), le sujet est le « ciel ». Il existe entre les deux premiers prédicats, *vàng* et *nắng*, une relation de subordination sémantique de type hypothético-temporel, relation qui s'observe également dans le second couple de prédicats, *đỏ* et *mưa*. Nous avons donc une juxtaposition de deux systèmes hypothétiques alternatives (si « jaune », alors « soleil » ; au contraire, si « rouge », alors « pluie »), lesquels sont privés de tout autre élément que les prédicats (*vàng-nắng* et *đỏ-mưa*). Ces relations sémantiques « cachées » sont à nouveau explicitées par le jeu de l'insertion de *thì* dans (58) qui, comme dans les exemples précédents, restitue les liens de subordination sémantique. Les antécédents *vàng* et *đỏ* sont formellement séparés de leurs conséquents respectifs *nắng* et *mưa*. Ce cas de figure est intéressant, dans la mesure où l'analyse en termes de « thème-rhème », effectuée à plusieurs reprises, nécessite le recours à une autre analyse en termes de sujet-prédicat. En effet, l'absence des sujets explicitement réalisés donne lieu à une première opération de restitution et d'identification des sujets sous-jacents, avant le passage au niveau thème-rhème où sont interprétés les liens de subordination sémantique.

3. CONCLUSION

Dans le cadre de cette contribution, nous avons tenté de soutenir l'idée que les deux approches d'analyse en termes de « thème-rhème » d'un côté, et de « sujet-prédicat » de l'autre sont complémentaires et doivent être utilisées en tandem dans la description des structures linguistiques d'une langue isolante comme le vietnamien. L'examen de quelques constructions prédictives dans cette langue permet d'illustrer ce point de vue. L'analyse de ces structures suggère que, si une approche purement syntaxique est souvent considérée comme mal adaptée à la réalité linguistique d'une langue dans laquelle les notions de « thème-rhème » semblent prévaloir sur celles de « sujet-prédicat », elle s'avère nécessaire dans bon nombre de situations problématiques où la solution offerte par une approche pragmatiquement orientée ne saurait être que partiellement satisfaisante. En même temps, cette approche syntaxique, à elle seule, ne permet pas de rendre compte de la richesse de toutes les constructions attestées en vietnamien et absentes des langues flexionnelles (là où l'analyse en « sujet-prédicat » semble mieux adaptée). Le besoin de prendre en compte la structure « thème-rhème » devient nécessaire. Ces considérations motivent donc l'adoption d'un

traitement *bistratal* qui consiste à articuler les niveaux syntaxique et pragmatique, accordant ainsi à chacun d'eux l'importance qu'il mérite.

BIBLIOGRAPHIE

- AIKHENVALD A.Y. (2006). Serial verb constructions in typological perspective. In : A.Y. Aikhenvald, R.M.W Dixon (eds), *Serial verb constructions in typological perspective*. Oxford : Oxford University Press, 1-68.
- AUROUX S. (2008). Brève histoire de la proposition. In : P. Seriot, D. Samain (éds), *La structure de la proposition : histoire d'un métalangage*. Cahiers de l'ILSL 25, 15-34.
- BENVENISTE E. (1966). *Problèmes de linguistique générale*, tome 1. Paris : Gallimard.
- BERNOT D. (1992/1993). Économie d'actants et de marques en birman. *Modèles linguistiques* XIV/2, 155-178.
- BERRENDONNER A. (1990). Pour une macro-syntaxe. *Travaux de Linguistique* 21, 25-36.
- BLANCHE-BENVENISTE C. (2000). *Approches de la langue parlée en français*. Paris : Ophrys.
- CAO X.H. (2004). *Tiếng Việt, sơ thảo ngữ pháp chức năng (Le vietnamien, esquisse de grammaire fonctionnelle)*. Vietnam : NXB GD.
- CHAO Y.-R. (1968). *A Grammar of Spoken Chinese*. Berkeley/Los Angeles: University of California Press.
- CREISSELS D. (1995). *Éléments de syntaxe générale*. Paris : PUF.
- DAO H.L, DO-HURINVILLE D.T. (2014). La diathèse moyenne en vietnamien. *Langages* 194, 107-120.
- DO-HURINVILLE D.T. (2009). Étude du topicaliseur *Thì* en vietnamien. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* CIII, 1, 411-443.
- DO-HURINVILLE D.T. (2010). Les parties du discours en vietnamien : grammaticalisation et transcatégorialité. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* CIV, 1, 327-370.
- DO-HURINVILLE D.T. (2012). *Étude du vietnamien et du français. Pour une contribution à la linguistique générale et typologique*. Mémoire d'HDR, École des Hautes Études en Sciences Sociales.
- FURUKAWA N. (1996). *Grammaire de la prédication seconde : forme, sens et contraintes*. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- GRAFFI G. (2008). *Subiectum et praedicatum de l'antiquité classique à Port-Royal*. In : P. Seriot, D. Samain (éds), *La structure de la proposition : histoire d'un métalangage*. Cahiers de l'ILSL 25, 51-68.
- HAGEGE C. (1982). *La structure des langues*. Paris : PUF. (7^e éd., 2013).

- HAGÈGE C. (1978). Du thème au rhème en passant par le sujet : pour une théorie cyclique. *La Linguistique* 14, 2, 3-38.
- IWASAKI S., INGKAPHIROM P. (2005). *A Reference Grammar of Thai*. Cambridge: Cambridge University Press.
- KEENAN E. (1976). Towards a Universal Definition of "Subject". In : Ch. N. Li (ed.), *Subject and Topic*. New York / San Francisco / London: Academic Press, 303-333.
- LAZARD G. (2003). Le sujet en perspective interlinguistique. In : J.-M. Merle (éd.), *Le sujet*. Paris : Ophrys, 15-28.
- LE GOFFIC P. (2005). La phrase revisitée. *Le Français aujourd'hui* 148, 55-64.
- LI Ch. N., THOMPSON S.A. (1976). Subject and Topic : A New Typology of Languages. In : Li (ed), *Subject and Topic*. New York/San Francisco/London : Academic Press, 457-490.
- MAILLARD M. (2008). Y a-t-il prédication sans sujet ni verbe ? Approche interlinguistique. *Faits de Langues* 31/32, 23-32.
- ROBERT S. (2003). Introduction : de la grammaticalisation à la transcatégorialité. In : S. Robert (éd.), *Perspectives synchroniques sur la grammaticalisation, Afrique et Langage* 5, Louvain / Paris, Peeters, 9-18.
- RHODES A. de (1651). *Dictionarium Annamiticum Lusitanum et Latinum*.
- SLOBIN D.I. (2006). What makes manner of motion salient ? Explorations in linguistic typology. In: M. Hickmann & S. Robert (eds), *Space in languages: Linguistic systems and cognitive categories*. Amsterdam / Philadelphia: Benjamins, 59-82.
- TALMY L. (1985). Lexicalization patterns: Semantic structure in lexical forms. In : T. Shopen (ed.), *Language typology and lexical description*, vol. 3. Cambridge : Cambridge University Press, 36-149.